



MAIRIE DE LAZ CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers :

En exercice : **15**

Présents : 14

Votants : 14

L'an Deux Mil Seize.

le 18 Janvier,

le Conseil Municipal de la Commune de **LAZ**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 20 heures 30,
à la Mairie, sous la présidence de Mme Annick BARRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/01/2016

Étaient présents : Mme BARRE Annick, MM. BALLAVEN Louis, RIOU Jean-Yves, ALLAIN Mikaël, Mmes, MAHE Françoise, PIQUET Eliane, MM. SINGUIN Louis, JACQ Jean, KERAVAL Jean-Paul et DREAU Dominique, Mme PERENNEC Yvette. LEVENEZ Nicolas, KERIVOIS Corinne, GUEGUEN Emile

Absents : HUGUENIN Hervé,.

Secrétaire de séance : Mme KERIVOIS Corinne.

La séance débute à 20h30.

1. Objet : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 Décembre 2015

Madame le Maire fait lecture aux conseillers du compte rendu du conseil municipal du vendredi 18 décembre 2015.

Le conseil demande une modification pour l'extrait de délibération n°6 : *modalités d'attribution des dépenses pour événements divers* : *En effet il faudra rajouter « de l'ordre de ...»* devant les sommes proposées.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Approuve le compte rendu du conseil municipal du 18 Décembre 2015.

2. Projet de lotissement :

Il était prévu de faire un choix de prestataire suite à la consultation lancée le 07 Janvier 2016 auprès de cabinets d'étude géomètres et architectes pour un permis d'aménagement d'un lotissement.

Après renseignements pris auprès de la DDT, il s'avère que le permis d'aménagement n'est pas nécessaire, une déclaration préalable sera à faire en temps voulu.

Habitat 29 pourra donc déposer son permis de construire pour 3 logements dès que le lieu d'implantation des logements sera défini.



3. Validation du projet de regroupement des services :

Suite au scénario retenu lors du Conseil municipal du 18 Décembre, la SAFI a proposé une nouvelle étude de faisabilité et de programmation pour le regroupement de services publics et de logements sur le site de l'ancienne école.

Vu l'avis positif de la commission travaux du 18/01/2016,

Vu l'avis positif de la commission développement économique, environnement urbanisme du 18 /01/2016,

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres moins une abstention, valide le projet de regroupement des services proposé par la SAFI.

3B. Choix du prestataire pour le contrat de dératisation 2016 :

Le Maire informe l'assemblée que le contrat de dératisation est arrivé à échéance le 31 décembre 2015. Plusieurs devis ont été proposés pour l'exercice de 2016.

Le Maire présente les différents devis qui proposent tous les mêmes prestations.

L'assemblée convient de signer avec l'entreprise la mieux-disante, en l'occurrence la société SAB de Châteauneuf du Faou avec qui sont convenus :

- Deux passages annuels pour le restaurant scolaire aux normes CEE : 150,00 € HT.
- Intervention à la demande, tout au long de l'année (délais d'intervention 48h) : 720,00 € HT.

Le contrat s'élève à 840,00 € HT soit 1 044,00 € TTC et se terminera le 31 décembre 2016.

Après délibération,

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents,

Autorise Madame le Maire à signer le contrat de dératisation pour l'exercice de 2016.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016.

4. Remplacement de l'épareuse :

Madame le Maire fait part au conseil de la réflexion engagée avec les services techniques pour le remplacement de l'épareuse qui a déjà été évoqué lors du Conseil Municipal du 5 Juin 2014.

En effet la machine actuelle a 17 ans et les frais de réparations augmentent chaque année avec la difficulté à trouver certaines pièces de rechanges au vu de l'âge de la machine.

Madame le Maire propose donc au conseil de procéder à son remplacement.

Le Conseil Municipal à l'unité de ses membres présents,



Décide le remplacement de la machine,

Autorise Madame Le Maire à lancer une consultation auprès des entreprises pour son renouvellement.

5. Questions diverses :

1. Madame le Maire fait le compte-rendu des commissions travaux et développement économique, environnement et urbanisme qui ont eu lieu cet après-midi.
 - a. Bilan 2015 voirie, service eau et assainissement,
 - b. Projets voirie 2016 : Bitumage et re-profilage des voies avec fossés,
 - c. Changement de compteurs (deuxième étape),
 - d. Améliorations du réseau et du système de lagunage (Finalisation de l'acquisition du terrain RIOU)
 - e. Création d'une réserve d'eau pour les pompiers
 - f. Avis positif sur l'étude de faisabilité de la SAFI pour le regroupement des services.
2. Madame Le Maire fait part des délibérations du comité syndical du SIVALODET qui s'est tenu le 29 décembre 2015 à Quimper.

Un particulier du bourg a demandé un contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine avec notamment la recherche de plomb, nickel et cuivre, les résultats des analyses ont été envoyés en copie à la mairie, la conclusion sanitaire est la suivante : *Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés*

La séance est levée à 23h15.